Réaliser sa comptabilité soi-même

Public cible
La formation vise les agriculteurs installés et les porteurs de projet du département des Alpes-Maritimes ou des départements limitrophes. Aucun prérequis particulier n'est nécessaire.

Objectifs
Acquérir les compétences nécessaires pour réaliser la comptabilité de son exploitation en respectant le cadre réglementaire et être capable d'utiliser un logiciel de comptabilité.

Enjeux
Être autonome dans la réalisation de sa comptabilité

Pré-requis
Aucun pré-requis

Contenu
Jour 1 :

Objectif :
- Comprendre le rôle et les principes de la comptabilité.
- Comprendre la notion de bilan et de compte de résultat en comptabilité.
- Être capable de déterminer le résultat et d'établir un bilan à partir des flux.

Contenu :
- Tour de table de présentation de chacun et de ses attentes. Présentation des 2 journées de formation.
- Comment utiliser les informations d'une entité ? Quel est le rôle de la comptabilité ?
- Quels sont les principes généraux et fondamentaux de la modélisation comptable ?
- Comment sont réalisées les écritures comptables ?
- Travaux pratiques, réalisation d'un exercice d'application.
- Bilan de la journée, évaluation des points à renforcer ou notions à aborder selon les besoins du groupe.

Jour 2

Objectif :
Savoir utiliser un logiciel de comptabilité : saisir des écritures, éditer des états.

Contenu :
- Présentation de la journée et intégration des attentes des stagiaires selon le bilan de la séance n°1.
- Découverte du logiciel d'application
- Créer son dossier de comptabilité pour son exploitation
- Utiliser le logiciel de comptabilité par un exercice d'application commun fictif.
- Bilan des 2 journées écrit et oral

Dates, lieux et intervenants

17 nov 2020 09:00 - 17:00 (7hrs)	10-12 rue des Arbousiers 06510 CARROS	GE CréaScoop (05)
18 nov 2020 09:00 - 17:00 (7hrs)	10-12 rue des Arbousiers 06510 CARROS	GE CréaScoop (05)

Financeur(s)

Infos complémentaires

Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 16/11/2020

Tarifs
Adhérent 240€
Non adhérent 300€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Plus de renseignements
Justine CUSTOJA
agribio06.justine@bio-provence.org
Agribio Alpes-Maritimes
10-12 rue des Arbousiers
06510 CARROS

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès :